

AGIR COMME ÉLU MINORITAIRE ÊTRE ACTIF DANS L'OPPOSITION



Tout savoir sur les droits propres aux élus minoritaires pour bien maîtriser leur rôle et leurs possibilités d'action

OBJECTIFS

- Connaître exactement les droits de l'élu minoritaire
- Maîtriser les moyens d'action propres à l'élu minoritaire
- Pouvoir exister politiquement en tant qu'élu minoritaire

Public concerné : Élus, Collaborateurs et Agents publics

Formation en présentiel
Durée : 6h00

Formation en distanciel
Durée : 4h00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La réglementation

- Les droits de tout élu
- Les droits au sein de la collectivité pendant les instances (commission, représentation des élus minoritaires au sein des commissions, ...)
- Les droits particuliers des élus minoritaires (droit à la tribune du magazine municipal, vœux, amendements, ...)
- Les moyens d'actions spécifiques

Quelle stratégie adopter comme élu minoritaire ?

- Maîtriser sa stratégie pour ne pas subir
- Comment agir efficacement sans l'appui de la majorité ?
- Quel positionnement vis-à-vis de la majorité et des autres oppositions ?
- Organiser son action d'élu minoritaire : présence, réaction, ...

Organiser sa communication

- Organiser sa communication d'élu minoritaire
- Rendre compte de son action

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA) ; visioconférence zoom en distanciel.
- Présentation académique de la formation
- Travaux pratiques : Quiz / QCM en distanciel ; étude de cas en présentiel.

- Délivrance d'un support de formation après la session après la session

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargements
- Évaluation de la formation en fin de session
- Remise d'un Certificat de réalisation de la formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation d'interroger le formateur via une adresse e-mail dédiée